

PAT « Bien produire et mieux manger en Tarn-Agout »

Diagnostic du système alimentaire de la communauté de communes Tarn Agout



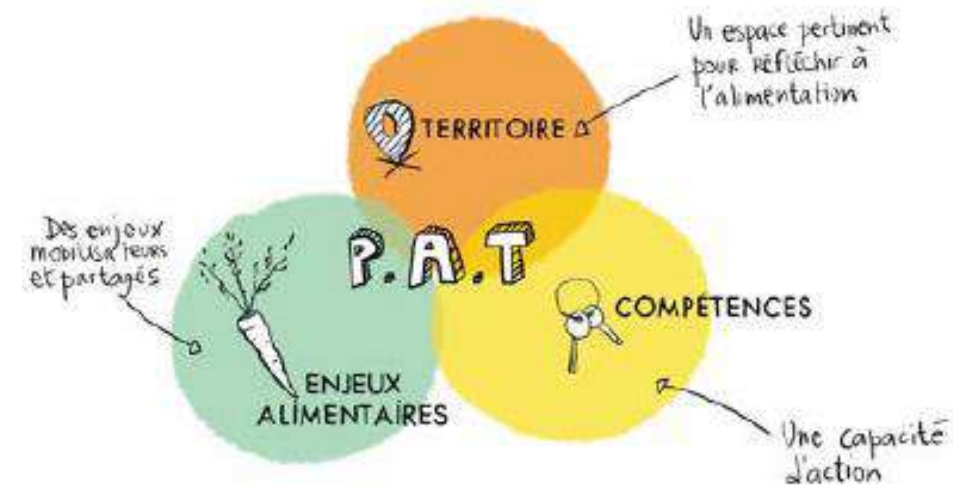
Janvier 2023



Contexte

- Depuis la création de la **commission agriculture et circuits-courts en juillet 2020**, les élus se sont emparés de la question agricole et alimentaire sur leur territoire.
- En avril 2021 les élus du conseil communautaire ont alors acté l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.
- Le projet alimentaire de la communauté de communes Tarn Agout (CCTA) a été reconnu officiellement par le Ministère de l'agriculture en août 2021 pour une phase d'émergence de trois ans. La CCTA peut ainsi bénéficier de subventions de l'Etat accordées dans le cadre du plan France Relance.

- Le PAT est un dispositif qui permet la co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire d'une stratégie territoriale en matière d'alimentation et d'agriculture, en intégrant les notions de relocalisation et de respect de l'environnement pour une alimentation saine, de qualité et de proximité.



(Projet ATCLASS, 2019)

Principales étapes

1- Diagnostic du système alimentaire (2021 - 2022)

- Le diagnostic du système alimentaire et agricole du territoire est un préalable nécessaire pour assurer une base de connaissances commune à tous les acteurs.
- Il permet d'identifier les principales problématiques et leviers d'actions ainsi que les grands enjeux pour le territoire.

2- Stratégie et plan d'actions (2022 - 2023)

- Une fois les enjeux identifiés, il convient de construire une stratégie cohérente et partagée avec l'ensemble des partenaires et de définir les objectifs souhaités du PAT.
- Pour atteindre ces objectifs, les acteurs devront construire un plan d'actions adaptées au territoire.

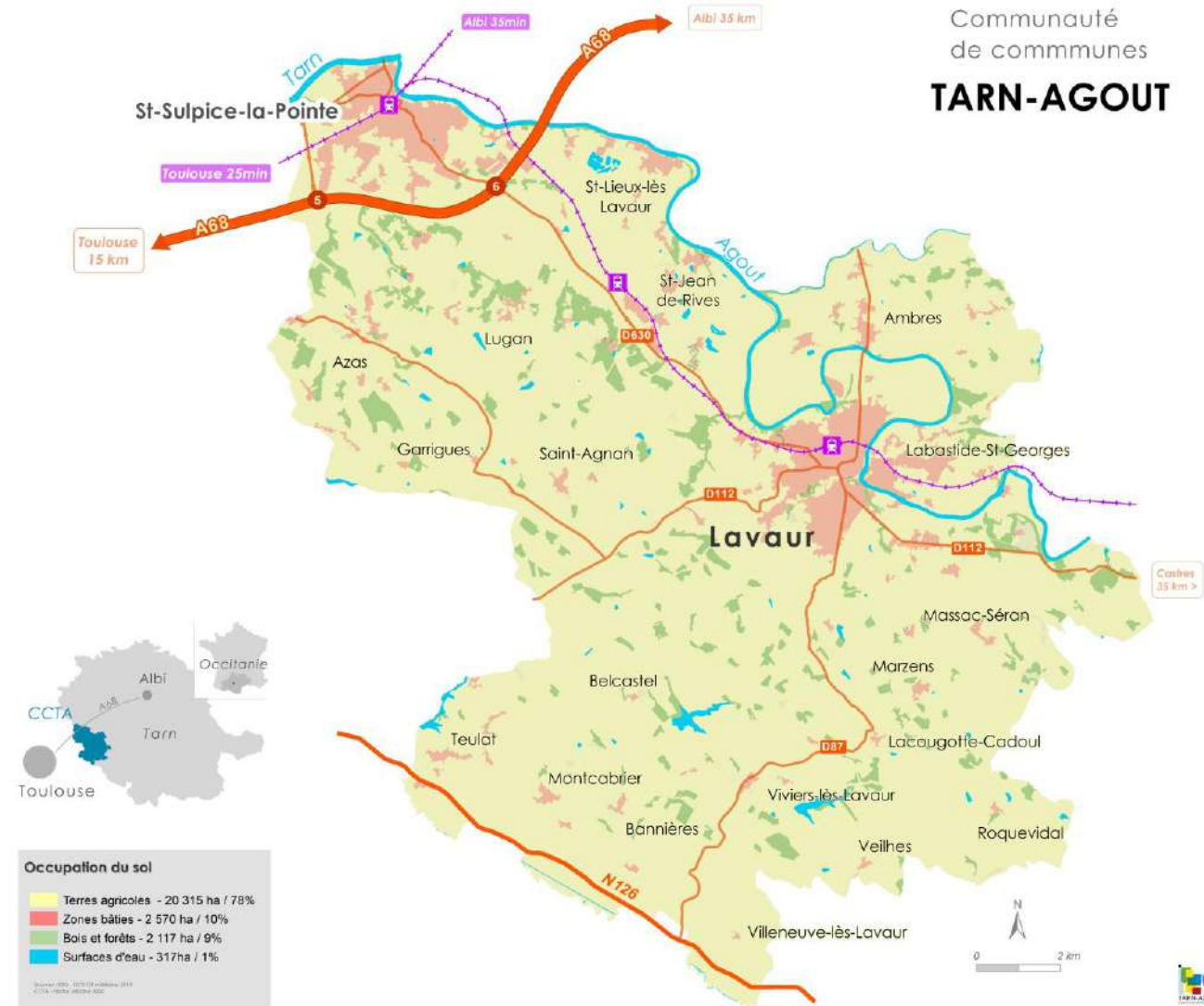
3- Mise en œuvre des actions, suivi et évaluation (2024 - ...)

- Le déroulement du plan d'actions permettra d'atteindre les objectifs fixés.
- Les indicateurs permettront d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre du PAT.

Grands enjeux pour le territoire

- **Promouvoir l'agriculture** et les pratiques plus durables
- **Améliorer la qualité de l'alimentation pour tous**
- **Accompagner la restauration collective** pour encourager l'approvisionnement de produits de qualité de proximité
- **Sensibiliser les consommateurs à une alimentation saine et durable** et lutter contre le gaspillage alimentaire
- **Mettre en place une gouvernance territoriale large** pour aller vers le « mieux manger »

Le territoire concerné

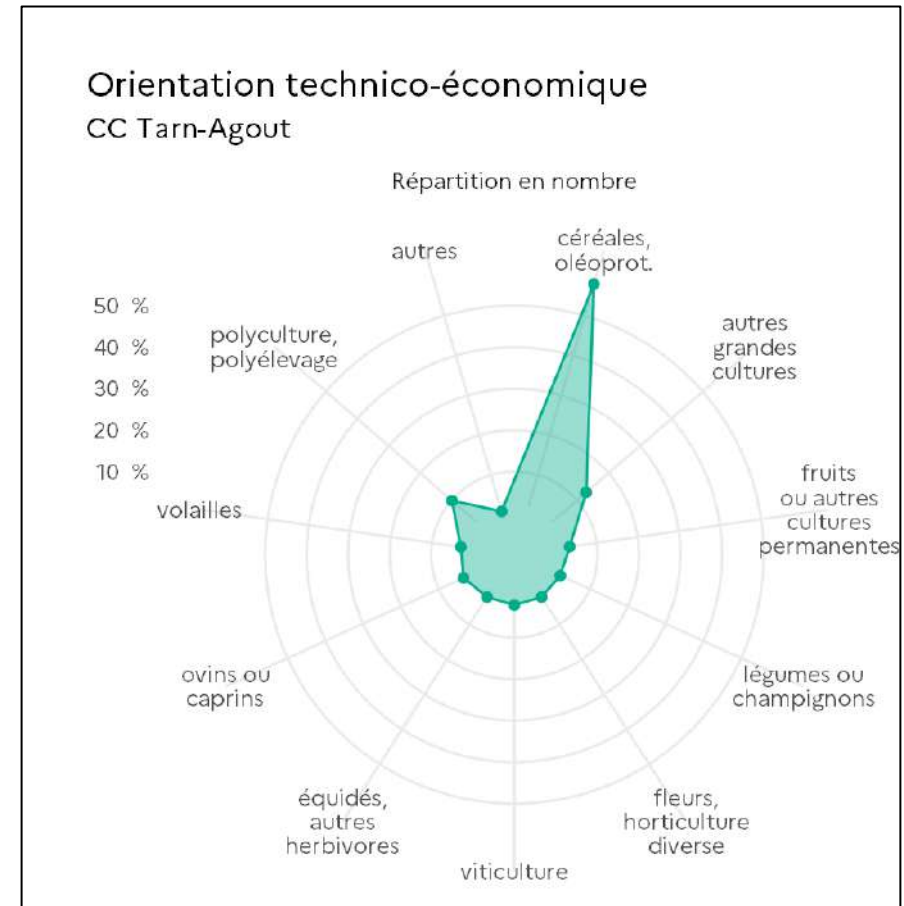
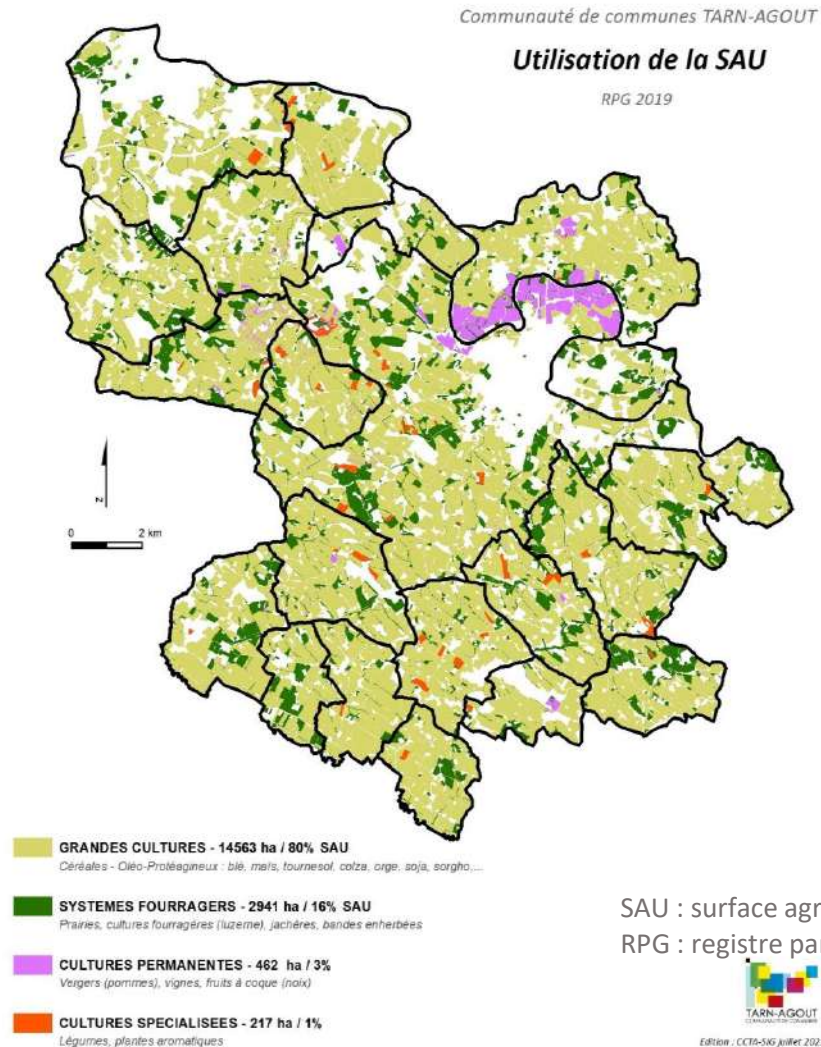


- **21 communes**, près de 30 000 habitants, soit 110 habitants/km² contre 68 hab/km² pour le Tarn
- Territoire à **taille humaine de 260 km²**, majoritairement **rural**, plus de **75% de terres agricoles**
- Répartition **hétérogène de la population** : 2 pôles urbains Lavarur et Saint-Sulpice-La-Pointe, 3 pôles relais et 16 communes rurales
- Dans l'aire **d'attraction** toulousaine
- Au **carrefour** des axes Toulouse – Albi et Castres – Montauban
- **Pôles économiques** autour de l'activité de Pierre Fabre ainsi que deux zones d'activités à Saint-Sulpice
- Territoire **attractif** avec une croissance de +1,3% entre 2010 et 2020

Panorama de la production agricole



- Spécialisation de l'agriculture depuis 50 ans
- Disparition de la polyculture élevage
- Développement des grandes cultures
- Agrandissement des exploitations.
- SAU : **18 259 ha** en 2019 soit **70% de terres agricoles** (17 600 ha RGA 2020)
- **236** exploitations agricoles sur le territoire (RGA 2020)
- Surface moyenne : **74,6 ha** - France 64,5 ha (RGA 2020)



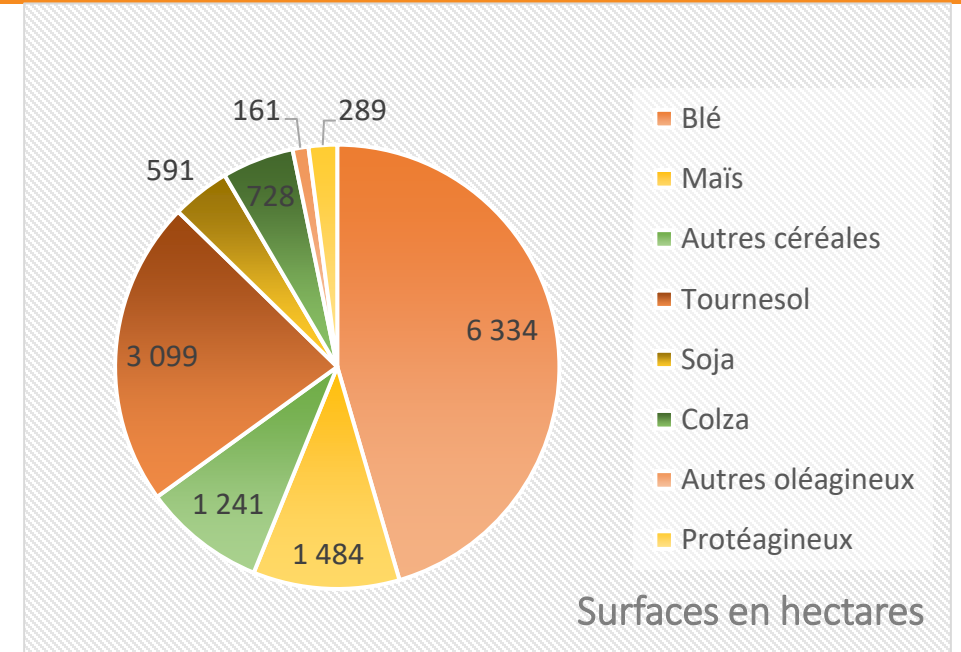
SAU : surface agricole utile
RPG : registre parcellaire graphique



Panorama de la production agricole



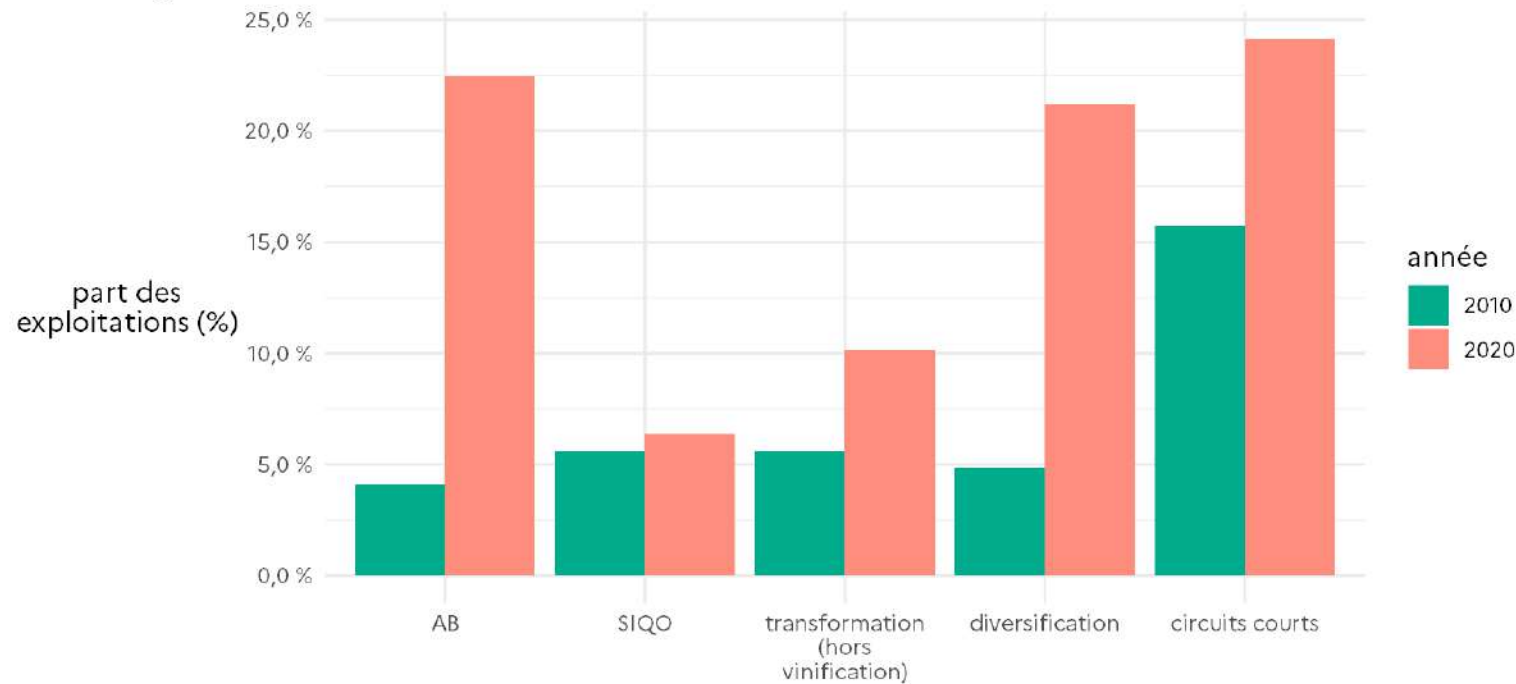
- **80% SAU** dédiée aux grandes cultures :
- 65% céréales dont blé > 6 000 ha
 - 18 000 tonnes de blé dur / an = 1% production française
 - Région Occitanie : 88 000 ha de blé dur, 31% de la production française
- 29% oléagineux essentiellement tournesol (3100 ha) et colza
- 6% dédiés aux protéagineux (< 900 ha)
- Forte présence de la production de **semences** grâce notamment au développement de l'accès à **l'irrigation**
- Seulement **16 %** de **cultures fourragères**
- Disparition de l'élevage (pas d'élevages laitiers)
- **Très peu de cultures maraichères**
 - En 2020 : **95 ha** de légumes sur le territoire dont **34% de bio**
 - Des maraichers diversifiés : 5 exploitations (2020)
 - sur des surfaces réduites, équipées de serres
 - qui proposent une grande diversité de légumes
 - Également des structures spécialisées sur quelques cultures de plein champ (asperges, melons)
 - Des céréaliers qui se diversifient.



Démarches de valorisation



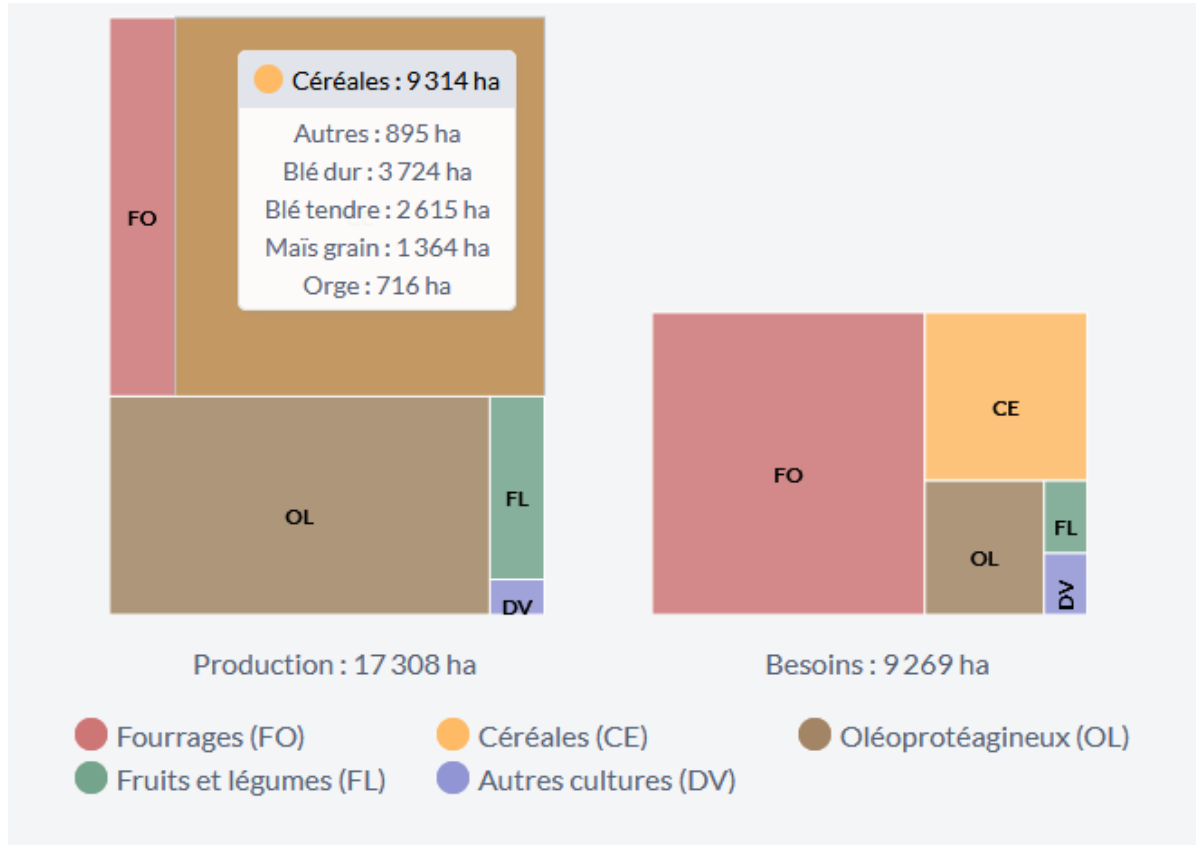
Engagement dans une démarche de valorisation
CC Tarn-Agout



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

- Très forte progression des installations ou conversion à **l'agriculture biologique** (de 11 à 53 exploitations)
- Progression de + 41% de la **vente directe** depuis 10 ans
- La transformation à la ferme concerne majoritairement la transformation ou découpe de viande.
- La diversification concerne essentiellement le travail à façon.

Adéquation productions – besoins (théorique)



La majorité des productions agricoles sont **exportées** tandis que presque tous les aliments consommés sont importés.

Les besoins sont calculés sur la base du régime alimentaire actuel.
 85% des besoins sont des surfaces destinées à l'élevage (fourrage et aliments).

	Besoins	Part dans les besoins	Taux de couverture théorique
Fourrages	5 813 ha	63 %	29 %
Céréales	1 925 ha	21 %	484 %
Oléoprotéagineux	1 126 ha	12 %	491 %
Fruits et légumes	219 ha	2 %	303 %
Autres cultures	186 ha	2 %	69 %
Moyenne tous groupes de cultures			55 %

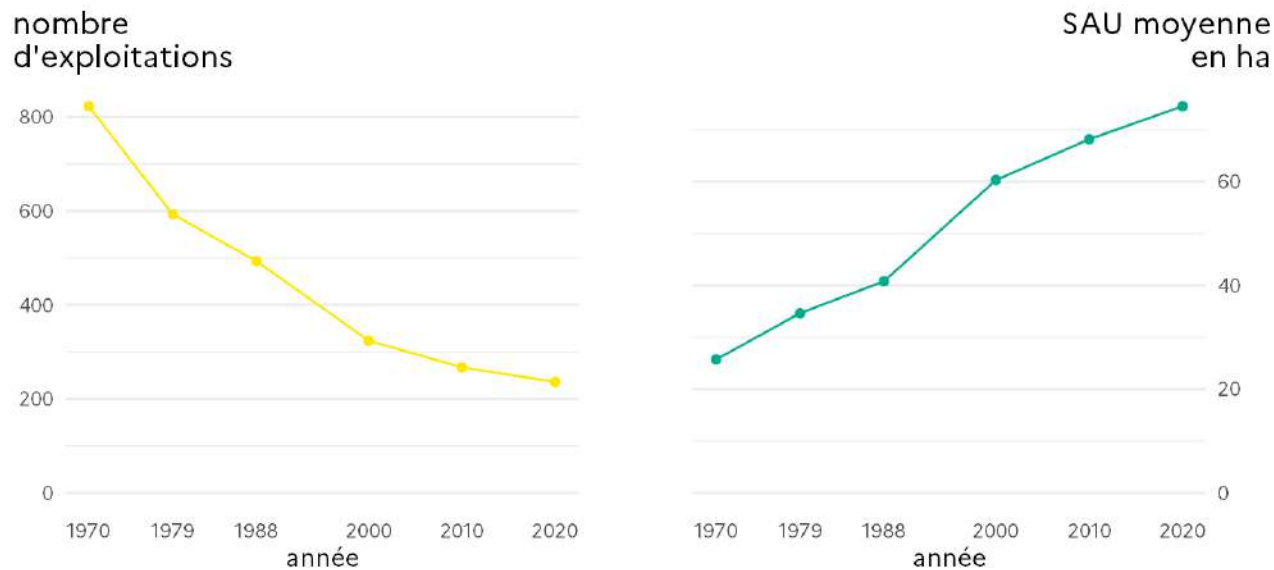
<https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=E-200034023>

Dynamique des exploitations agricoles



En 2020 : 236 exploitations agricoles sur le territoire de la CCTA, - 11% par rapport à 2010

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
CC Tarn-Agout



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

Majorité d'exploitations individuelles et peu de formes collectives



Hier (1957)

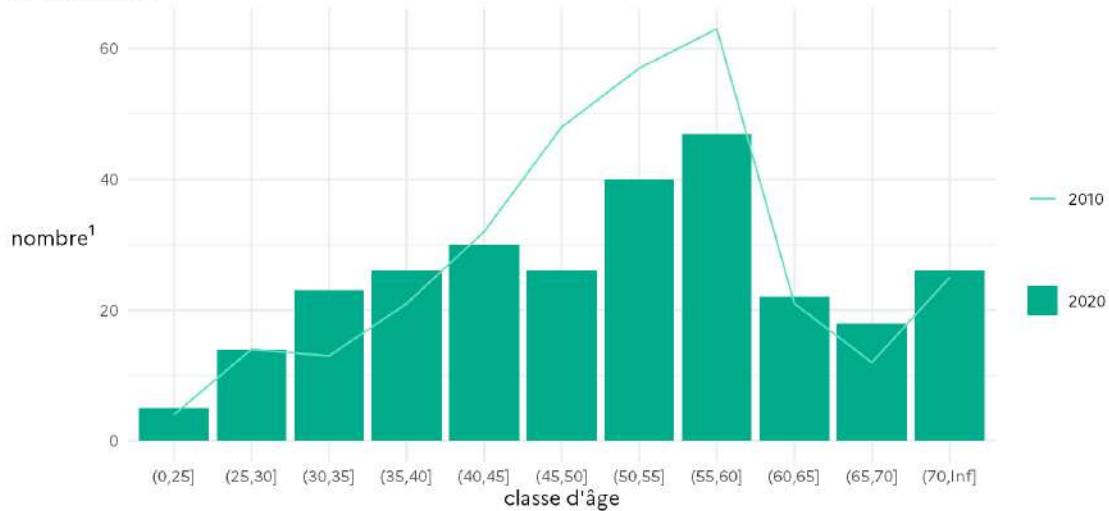
Aujourd'hui (2016)

Le nombre de chef d'exploitation représente aujourd'hui **moins de 1% de la population totale** du territoire.

Devenir des exploitations



Âge des chefs d'exploitations
CC Tarn-Agout



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

L'âge médian des exploitants est de **52 ans** sur le territoire et 65 chefs d'exploitation ont plus de 60 ans (sur 277 soit 23%).

20% de la SAU sera concernée par des départs à la retraite dans les 5 prochaines années.

Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans
CC Tarn-Agout

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	172	73 %	14 158	80 %
total d'exploitations concernées	64	27 %	3 442	20 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	21	9 %	1 591	9 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	10	4 %	516	3 %
ne sait pas	30	13 %	1 183	7 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	s	s	s	s
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	s	s	s	s

source : Agreste – recensement agricole 2020
champ : sièges dans le territoire
s : secret statistique
- : pas de données

Main d'œuvre des exploitations

- En 2020 : le territoire compte **827 actifs agricoles**
- Très forte baisse de la main d'œuvre familiale permanente : - 73% en nombre d'actifs
- Et diminution de 30% du nombre de salariés permanents entre 2010 et 2020.

Main d'œuvre des exploitations
CC Tarn-Agout

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'œuvre totale¹	1 159	827	-29 %	379	370	-2 %
chefs d'exploitations, coexploitants	310	277	-11 %	190	187	-1 %
└ dont coexploitants familiaux	40	31	-22 %	23	22	-4 %
main d'œuvre familiale²	132	36	-73 %	41	20	-52 %
salariés permanents ³	69	48	-30 %	56	40	-29 %
sous-total main d'œuvre permanente	511	361	-29 %	287	247	-14 %
saisonniers et salariés occasionnels	648	466	-28 %	92	s	s

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet)
hors coexploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Foncier agricole : artificialisation des terres



L'équivalent d'un département moyen est artificialisé tous les 10 ans.

[Le Monde, 2015](#)

Et ce n'est pas simplement dû à la croissance démographique puisque les sols artificialisés progressent trois fois plus vite que la population française.

d'après Commissariat Général au Développement Durable (2018b) Biodiversité. Les chiffres clés édition 2018

Entre 2011 et 2016 : **132 ha artificialisés** sur le territoire

Rythme d'artificialisation

l'équivalent de

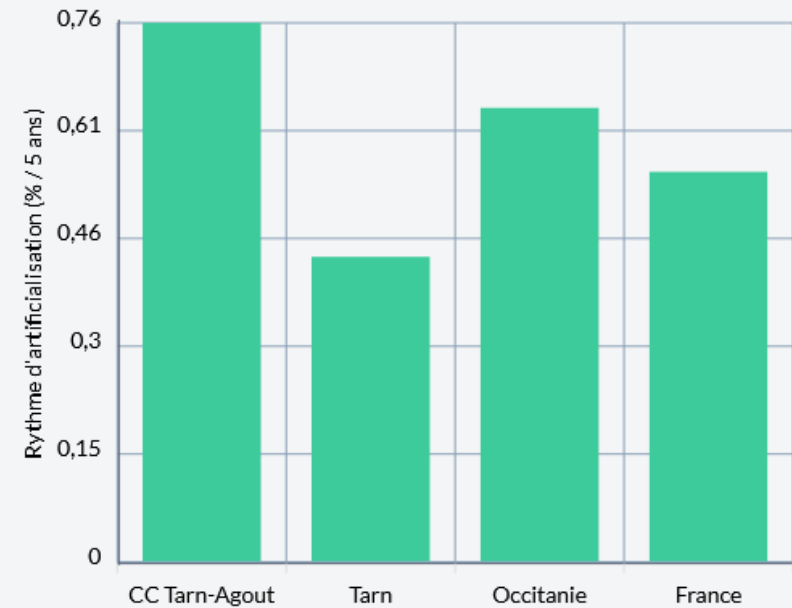
0,76 %

de la surface agricole a été artificialisé en
5 ans

soit

38

terrains de football par
an



Source : [Les Greniers d'Abondance](#), à partir du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des données d'Artificialisation des sols (CEREMA, 2011 à 2016).



Constats sur le territoire :

- Pas de transformation locale liée à la production de céréales ou oléagineux
- Une entreprise spécialisée dans le **décorticage du grain** (millet essentiellement, autres cultures en test)
- Une **malterie bio** en projet
- Des **abattoirs et salles de découpe** en nombre important sur les communes voisines du territoire (notamment Puylaurens)
- Une **légumerie bio** sur le territoire voisin

- Les transformations sur le territoire se font essentiellement à la ferme avec **24 exploitations** identifiées en 2020.

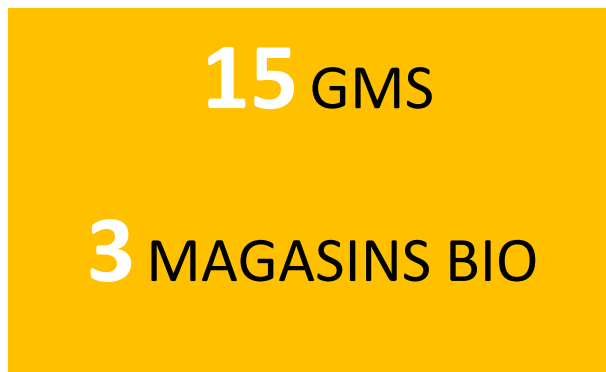
Distribution de produits alimentaires



Commerces de proximité



Grandes enseignes



Répartition **hétérogène** des commerces alimentaires

- concentrés essentiellement dans les deux villes du territoire
- **16** communes rurales sans commerces
- **31%** de la population est ainsi dépendante théoriquement de la voiture pour ses achats alimentaires (*source CRATER*).

Vente directe par les producteurs



La **vente directe** à la ferme ou sur les marchés de plein vent concerne une **quarantaine de producteurs** répartis sur tout le territoire avec des productions variées.

- ★ 4 communes possèdent un ou plusieurs **marchés** de plein vent hebdomadaires
- ★ 3 AMAP
- Points de distribution « cagette.net »



Restauration commerciale



Restauration collective

50 ETABLISSEMENTS
PUBLICS ET PRIVES

- 8 Structures petite enfance
 - 25 Écoles primaires (maternelle et/ou élémentaire)
 - 3 Centres de loisirs
 - 4 Collèges
 - 2 Lycées
 - 7 Structures médico-sociales (hôpital, maison de retraite, foyers...)
 - 2 Etablissements pénitentiaires
 - 1 cuisine centrale
- + Portage de repas à domicile

Gestion des déchets



100 g
/repas/
Enfant*



150 kg
/an/hab*

* Gaspillage alimentaire, moyenne nationale, source ADEME

- Diminution du **gaspillage** alimentaire
 - niveau national – 50% d'ici 2025
- Réduction des **déchets alimentaire et non alimentaire**
- Obligation réglementaire du **tri des biodéchets** en 2024 pour les particuliers, déjà en place pour les restaurants collectifs



Synthèse du système alimentaire du territoire



Production

Prédominance des grandes cultures
Disparition de l'élevage
Peu de maraichage

Population agricole vieillissante et peu nombreuse



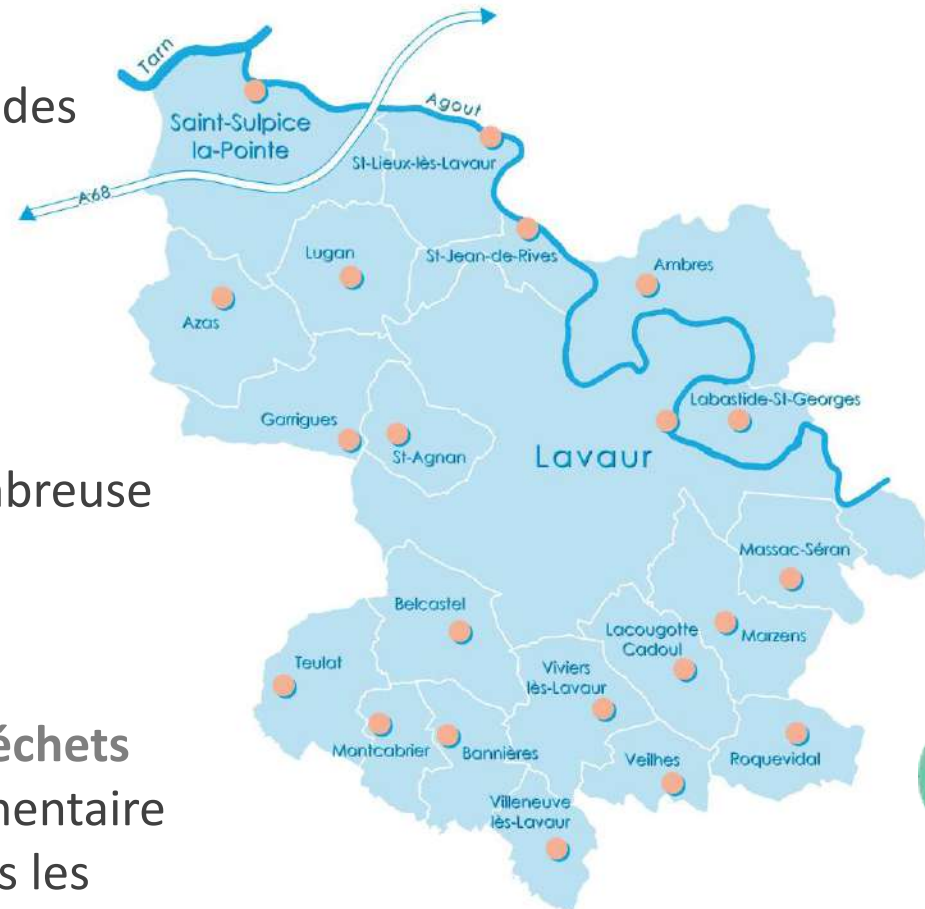
Gestion des déchets

Gaspillage alimentaire important dans les établissements



Transformation

Pas de site d'échelle industrielle
Quelques transformations à la ferme



Distribution

Commerces alimentaires répartis de manière très hétérogène
Une quarantaine de producteurs en vente directe (marchés, vente à la ferme)



Consommation


Restauration collective scolaire majoritairement via des prestataires extérieurs

Matrice AFOM du système alimentaire

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Potentiel nourricier pour l'ensemble de la population- Elus impliqués dans la démarche de PAT- Des collectivités voisines également engagées dans une démarche similaire	<ul style="list-style-type: none">- Peu de connexion entre offre alimentaire et consommation = forte dépendance de l'extérieur- Manque d'outils de transformation- Difficulté d'accès au foncier pour les agriculteurs- Peu d'infrastructures agroécologiques- Hétérogénéité de répartition des commerces alimentaires et marchés
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">- Diversification des productions- Favoriser le changement de pratiques agricoles- Potentiel de développement agricole : Encourager l'emploi agricole et proposer des offres de formations adaptées- Développement de l'offre en circuit-courts- Evolution de la réglementation et des aides publiques	<ul style="list-style-type: none">- Territoire très spécialisé sur la production de grandes cultures- Autres productions (élevage, maraichage) faibles- Diminution du nombre d'agriculteurs, isolement- Augmentation de la surface des exploitations- Changement climatique et ses impacts sur les productions actuelles et la ressource en eau- Hausse du coût de l'énergie et des intrants


Détail des objectifs identifiés

Production




- Diversifier la production locale
- Réduire la dépendance aux filières longues et extérieures au territoire
- Valoriser les pratiques qui préservent les ressources naturelles
- Faciliter l'accès au foncier agricole
- Soutenir l'emploi et la formation

Transformation




- Relocaliser des outils de transformation
- Accompagner les producteurs

Distribution




- Repenser la distribution et/ou faciliter l'accès aux points de vente
- Valoriser la production locale au travers des circuits de proximité

Gestion des déchets



- Communiquer et sensibiliser la population
- Réduire le gaspillage alimentaire

Consommation



- Rapprocher l'offre et la demande en restauration collective
- Créer de la valeur ajoutée sur le territoire
- Renforcer les liens du producteur au consommateur



Espace Ressources
Rond Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél. 05 63 41 89 12



[www,cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)

